

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

# COMMUNE DE LARRINGES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE  
HAUTE-SAVOIE

Séance du 20 avril 2026

Délibération n°  
20260420-17

L'an deux mille vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges BLANC, maire.

Nombre de Conseillers  
En exercice .... 19  
Présents ..... 17  
Votants ..... 18

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Hervé, Mme SERVOZ Nathalie, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma, Mme NEPLAZ Sandra, Mme BOCHATON Isabelle, M. COMPOIS Alexandre, M. THIERY Benoit.

Date de la convocation  
14 avril 2026

Absents : M. BECHET Hervé (pouvoir à M. BOCHATON Sébastien).

A été nommé secrétaire : M. GRAS Jean-François.

### OBJET

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2026

Acte rendu exécutoire  
après télé-transmission  
en Sous-Préfecture le  
**21 AVR. 2026**  
et mise en ligne sur le  
site internet de la  
commune le  
**21 AVR. 2026**

Le Maire  
Georges BLANC



Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2321-1,

Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2026 et le vote des subventions intervenus le 3 mars 2026,

Considérant l'importance pour la vie locale de l'apport et du rôle des associations « loi 1901 », de la participation des citoyens à la vie de la cité, des liens d'amitié et de fraternité tissés entre tous,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à l'exception d'Alexandre COMPOIS, qui, étant intéressé, ne participe pas aux débats et au vote,

**Décide** de verser les subventions telles que figurant ci-dessous aux associations :

Women Safe & Children Haute-savoie	200.00 €
D'Génération Bringue	1 855.00 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 20 avril 2026

Le Maire

Georges BLANC



Le Secrétaire de séance

Jean-François GRAS